

DIRECTIVES PROVISOIRES COVID-19

COURS PRIVÉS ET COLLECTIFS



OUVERTS

- L'ENSEMBLE DES COURTS
- LE RESTAURANT ET LA TERRASSE
- LA BOUTIQUE (PARC)
- LES TOILETTES
- LE MUR
- LES ESPACES VERTS

FERMÉS

- LES VESTIAIRES
- LES DOUCHES
- LES PLACES DE JEUX

Un accès unique aux vestiaires sera possible pour récupérer des affaires laissées dans le casier avant la fermeture.

PROCÉDURE OBLIGATOIRE POUR JOUER

CONNAÎTRE EN AMONT LE COURT, L'HEURE DE JEU ET LE PROFESSEUR.

SE PRÉSENTER 5 MINUTES AVANT LE DÉBUT DU COURS.

DÉSINFECTION DES MAINS

QUITTER LE COURT À LA FIN DU COURS SANS TARDER.

DÉSINFECTION DES MAINS

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DES COURS COLLECTIFS ET PRIVÉS

- UN MAXIMUM DE 4 PERSONNES (+ 1 PROFESSEUR) EST AUTORISÉ PAR TERRAIN DE JEU.
 - UN RELEVÉ STRICT DES PRÉSENCES EST FAIT PAR LES PROFESSEURS (OBLIGATION DE « CONTACT TRACING »).
 - LES ENFANTS ET LES PARENTS SE RENDENT DIRECTEMENT AU COURT SANS PASSER PAR LE SECRÉTARIAT, DÉJÀ CHANGÉS.
 - LE CHEMINEMENT POUR QUITTER LE CLUB EST LE MÊME QUE POUR LES MEMBRES ORDINAIRES.
 - LA DÉSINFECTION DES MAINS EST OBLIGATOIRE AVANT ET APRÈS LE JEU.
 - LES PROFESSEURS SONT RESPONSABLES DE LA DÉSINFECTION ET DISPOSENT DU MATÉRIEL NÉCESSAIRE.
 - LE MATÉRIEL DE COURS EST TOUCHÉ EXCLUSIVEMENT PAR LE PROFESSEUR ET DÉSINFECTÉ À CHAQUE JOURNÉE DE COURS.
 - LES BALLES PEUVENT ÊTRE TOUCHÉES PAR LES ENFANTS EN COURS COLLECTIFS. EN PRIVÉ, SEUL LE PROFESSEUR LES TOUCHE.
 - LES POUBELLES SONT FERMÉES. LES PARTICIPANTS DOIVENT EMPORTER LEURS DÉCHETS AVEC EUX EN QUITTANT LE COURT.
 - LES PORTES D'ACCÈS AUX COURTS DEMEURENT ENTREOUVERTES POUR NE PAS TOUCHER LES POIGNÉES.
 - LA DISTANCIATION DE 2M ET L'INTERDICTION DE SE REGROUPER À PLUS DE 5 PERSONNES DEMEURENT EN VIGUEUR.
 - LES PARENTS SOUHAITANT RESTER AU CLUB PENDANT LE COURS DE LEURS ENFANTS SONT PRIÉS DE STRICTEMENT RESPECTER LE POINT PRÉCÉDENT. **LES PARENTS N'ONT PAS ACCÈS AUX COURTS !**
 - LES BANCS ET CHAISES DES COURTS SONT DISTANCÉS ET NE DOIVENT EN AUCUN CAS ÊTRE DÉPLACÉS.
- LES ÉLÈVES PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES DE MALADIE NE SONT PAS AUTORISÉS À SE PRÉSENTER AU CLUB**

PROTOCOLE SANITAIRE DU CLUB

RESTAURANT

- DÉSINFECTION RÉGULIÈRE DES CHAISES ET DES TABLES.
- TABLES DE 4 PERSONNES MAX (SAUF PARENTS/ENFANTS).
- DISTANCE DE 2 MÈTRES MINIMUM ENTRE LES TABLES.
- LE PERSONNEL PORTE DU MATÉRIEL DE PROTECTION EN TOUT TEMPS.

INSTALLATIONS

- DÉSINFECTION RÉGULIÈRE DES INSTALLATIONS DE JEU ET DES WC.
- DÉSINFECTANT DES MAINS DISPONIBLE SUR TOUS LES COURTS.
- LE PERSONNEL EST LIBRE DE PORTER DU MATÉRIEL DE PROTECTION.
- LE PERSONNEL PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES DE MALADIE DOIT RESTER À LA MAISON.

BOUTIQUE (PARC)

- NETTOYAGE RÉGULIER DE LA BOUTIQUE.
- 1 PERSONNE MAXIMUM À LA FOIS.
- LE PERSONNEL EST LIBRE DE PORTER DU MATÉRIEL DE PROTECTION.
- LE PERSONNEL PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES DE MALADIE DOIT RESTER À LA MAISON.

LE BALISAGE ET LE MARQUAGE DE CHEMINEMENT DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS EN TOUT TEMPS !